

L'ADMINISTRATEUR, GARANT DE LA BIENTRAITANCE DES USAGERS

La gouvernance est responsable, en droit, de la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et des soins proposés aux personnes accueillies au sein d'une structure. Mais derrière cette obligation juridique se profilent des questions de méthode épineuses, qui portent sur la manière dont se construit et s'exerce une vigilance d'ordre éthique sur les organisations et les pratiques professionnelles. Comment un conseil d'administration peut-il construire un système de

régulation concernant la bientraitance des personnes accueillies et de leurs proches ? Quels sont les textes juridiques, les politiques publiques et les outils de référence à connaître pour exercer au mieux cette vigilance ? La formation vise à donner aux administrateurs les moyens de comprendre les enjeux et de mettre en place des mécanismes de régulation efficaces pour promouvoir la bientraitance des personnes accueillies.

OBJECTIFS

- Connaître les textes qui précisent le contenu de la bientraitance et les conditions de sa mise en œuvre dans les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Analyser les facteurs-clé de la bientraitance au sein d'une structure et les freins éventuels à sa mise en œuvre
- Identifier les méthodes et les acteurs pour installer un pilotage efficace en matière de bientraitance

CONTENU

Bientraitance, maltraitance : les définitions

- Les textes juridiques
- Les grandes étapes des politiques publiques
- Les définitions qui font consensus

Les leviers de bientraitance au sein des organisations

- Bientraitance et clarté des responsabilités
- Bientraitance et participation des usagers
- Bientraitance et ouverture sur l'extérieur

Des outils et des politiques pour servir la vigilance des administrateurs

- Les outils de vigilance et d'alerte pour lutter contre la maltraitance
- La démarche qualité au service de l'éthique associative
- La politique de formation au service des compétences



29 & 30 septembre 2016



Paris



632 €
par personne



2 jours



01 53 98 95 03



formation@fehapp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

Prérequis

Connaissances de base sur la responsabilité des administrateurs et sur les publics du secteur sanitaire, social et médico-social

PUBLICS

- Présidents
- Administrateurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques, juridiques et méthodologiques
- exercices, études de cas/ de situations
- échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Directrice de la vie associative – FEHAP
- Consultant, ancien DG d'association